

Plan d'alerte et d'urgence « grand froid »
Recensement des personnes âgées pour l'hiver 2021/2022

Demande d'inscription sur le registre nominatif
(à retourner à la mairie, service du CCAS, 255 rue de la Mairie, 50380 ST-PAIR-SUR-MER
ou par mail : ccas@saintpairsurmer.fr)

1°) Si la personne remplissant l'imprimé est la personne âgée :

Je soussigné(e) Nom :
(Pour les femmes mariées, merci d'indiquer également le nom de jeune fille :)
Prénom :
Date de naissance /__/__/__/
Adresse.....
Téléphone /__/__/__/__/__/
Adresse mail :
€ sollicite mon inscription sur le registre nominatif du plan « grand froid ».

2°) Si la personne remplissant l'imprimé est un tiers (membre de la famille...) :

Je soussigné(e),
Nom..... Prénom
Lien avec la personne âgée (fils, fille...) :
€ sollicite l'inscription de :
Nom..... Nom de jeune fille
Prénom
Date de naissance /__/__/__/
Adresse.....
Téléphone /__/__/__/__/__/
Sur le registre nominatif du plan « grand froid ».

Autres informations concernant l'intéressé(e) :

Service intervenant à son domicile
(Nom, prénom ou raison sociale).....
Adresse.....
Téléphone /__/__/__/__/__/
A, le
Signature du demandeur :

Textes en vigueur

Loi n° 2004-626 du 30 juin 2004 relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées.

Décret n° 2004-926 du 1^{er} septembre 2004

Décret n° 2005-768 du 7 juillet 2005

Article D 312-160 et article D 312-161 du code de l'action sociale et des familles

A noter : le plan « grand froid » ou « froid exceptionnel » est déclenché sur la décision de Monsieur le Préfet en fonction de critères météorologiques.

Ce document est soumis à des règles de confidentialité.